

Bulletin d'adhésion

Année : 2025

SERVICE DE REMPLACEMENT 04
CHAMBRE D'AGRICULTURE
66 BOULEVARD GASSENDI
04000 / DIGNE LES BAINS
TÉL : 06 07 16 94 19
SIRET : 42038937100014

Profil de l'exploitation

Forme juridique : Siret : APE :
Tél. fixe : Tél. portable : Courriel :
Adresse :

Ateliers de production

Activité de production	Spécialité	Méthode de production	Quantité	Unité de production
<i>(Exemple) Caprins</i>	<i>Transformation</i>	<i>Conventionnel</i>	<i>200</i>	<i>Têtes</i>

Membres de l'exploitation

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO DE SECURITE SOCIALE	STATUT	COTISATION
				70 Euros
				70 Euros
				70 Euros
				70 Euros

TOTAL COTISATION :

Règlement par : cheque – virement bancaire

Je/Nous, soussigné(s) chef(s) d'exploitation, déclare(ons) adhérer à l'association et :

- Avoir pris connaissance et s'engager à respecter le règlement intérieur et ses annexes ;
- Avoir pris connaissance et accepter la politique de protection des données personnelles ;
- Avoir réalisé et mis à jour le DUERP de l'entreprise. A défaut, s'engager à suivre une formation pour élaborer le DUERP.

Fait le , à

Signature(s)

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements ayant pour finalités la gestion de votre adhésion et de vos demandes de mise à disposition de personnel régies par les articles L.1253-1 et suivants et R.1253-14 et suivants du code du travail. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder cinq années après votre dernière adhésion, sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant (nom et adresse mail du Délégué à la protection des données

Retourner le bulletin à l'association, daté et signé, avec le règlement